

Abidjan, le 25 avril 2025

LE SECRETAIRE GENERAL

A

Madame/Monsieur le Directeur
OO2 FORMATIONS
04 BP 1022

ABIDJAN 04

N/Réf : FDFP-SG/REN/2025/003/NKP/AD/eb

Objet : Renouvellement d'habilitation

Madame/Monsieur le Directeur,

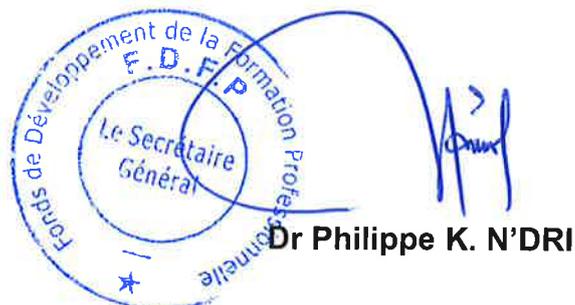
Par la présente, le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) autorise le renouvellement de l'habilitation de votre cabinet à compter de ce jour pour une durée allant jusqu'au **31 décembre 2026**, selon la liste de domaines de formation ci-jointe.

Cette habilitation peut être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi ne sont plus réunies.

Votre prochaine demande de renouvellement d'habilitation devra être soumise au FDFP à partir du **1^{er} septembre 2026**. A cet effet, vous voudrez bien consulter le site internet du FDFP (www.fdfp.ci) pour obtenir les modalités de renouvellement en vigueur.

Veillez agréer, **Madame/Monsieur le Directeur**, nos salutations distinguées.

PJ : 01


Dr Philippe K. N'DRI

LE SECRETAIRE GENERAL

Décision de renouvellement des habilitations

N° FDFP-SG/REN/2025/003/NKP/AD/eb

002 FORMATIONS

04 BP 1022

ABIDJAN 04

Liste des domaines de formation habilités

- ASSURANCE QUALITE, NORMES
- COMPTABILITE, GESTION FINANCIERE, FISCALITE
- CONCEPTION, GESTION, CONDUITE DE PROJET
- MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE, ENTREPRENEURIAT
- PLURIVALENCES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'INFORMATIQUE
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA COMMUNICATION
- SPECIALITES PLURIVALENTES DE LA G.R.H.
- SPECIALITES PLURIVALENTES ECHANGES, GESTION
- SPECIALITES PLURIVALENTES TRANSPORT ET LOGISTIQUE

